

BILAN A MI-MANDAT DE LA MAJORITE MUNICIPALE REGARD DES ELUS DE LA LISTE « BAYEUX DEMAIN ! »

Dans son EDITO du programme municipal de 2020, Patrick Gomont avait ces mots :

« Le mandat 2020-2026 sera orienté vers la proximité, le service, la préservation du cadre de vie et la réussite des incontournables transitions écologiques et numériques. Des ambitions fortes qui reposent sur des engagements précis, chiffrés, réalisables et vérifiables. »

Qu'en est-il ?

Considérations initiales

- C'est la mi-mandat et il est normal que tout le programme prévu pour 6 ans n'ait pas été accompli en 3 ans, la première partie de mandat étant de plus souvent dévolue à une phase de prospective et d'étude.
- Cette moitié de mandat a été dans ses 2 premières années fortement impactée par la crise sanitaire due au COVID
- Les changements climatiques produisent des conséquences de plus en plus concrètes sur notre territoire et nos vies et devraient amener à privilégier certains aspects du programme voir à le réviser en profondeur pour y répondre et s'adapter au mieux

1. Les réalisations et décisions que nous apprécions, souvent pour les avoir proposées

- Revitaliser le centre-ville

Les orientations prises avec les opérations programmées de réhabilitation de l'habitat et le programme « petite ville de demain » nous semblent les bonnes même si les résultats sont encore peu visibles à ce jour et si les constructions sur terres agricoles sur le territoire se poursuivent à un rythme incompatible avec les objectifs nationaux et régionaux tendant vers le « 0 » artificialisation.

Engagements :

Renforcer le développement du logement résident en centre-ville avec des opérations exemplaires de rénovation ou de création de logements (performances énergétiques, adaptations aux besoins des jeunes actifs, des seniors...) et des dispositifs incita-tifs.

Soutenir la rénovation thermique de l'habitat sur tout le territoire et sur des équipements de la ville. Valoriser la concession de chauffage urbain (périmètre et nouveaux équipements et logements).

- L'extinction nocturne de l'éclairage public

Une mesure dictée par la raison (couvre-feu) et par la forte hausse des coûts de l'énergie et défendue depuis plusieurs années par des associations locales.

Engagement : Éclairage public : Poursuivre les investissements pour le renouvellement du parc d'éclairage public et continuer la transition vers un passage à lampe LED. Limiter l'éclairage public la nuit pour respecter la bio-diversité.

- **La réalisation d'un second pôle de santé bien engagé**

La santé est au cœur des préoccupations de nos concitoyens et il convient de la préserver par la prévention comme par la médecine

Engagement : Ouvrir un second pôle santé, en centre-ville, dans l'esprit de celui déjà accompagné dans le quartier Argouges en 2015

- **La défense de l'hôpital**

C'est bien sur une priorité pour nos concitoyens et garder l'attractivité de notre ville ainsi que les emplois qui y sont attachés.

Engagement : Continuer à défendre le centre hospitalier de Bayeux comme hôpital de proximité au service des habitants du territoire.

- **La maison de la vie associative.**

C'est une demande ancienne des minorités qui se sont succédées à Bayeux. Il est heureux que la majorité ait entrepris enfin sa réalisation qui facilitera nous l'espérons la vie de nos nombreuses associations, le travail en commun, le confort de fonctionnement et la sobriété énergétique

Engagement : Créer une Maison de la vie associative et citoyenne dans les locaux de l'ancienne école Alain Chartier pour mieux accompagner les bénévoles dans leur action et soutenir les 200 associations bayeusaines de la ville (tiers-lieu, Wi-Fi gratuit, projet de restaurant inclusif, information sur les projets municipaux...).

2. Les insuffisances que nous relevons

- **En matière d'urbanisme, l'étalement urbain a été poursuivi** avec son corollaire de nuisances : artificialisation des sols, toujours plus de voitures, de nuisances sonores et de pollution de l'air. Il est dommage de ne pas s'interroger sur les autres manières d'habiter comme les éco-quartiers modélisés avec leurs constructions vertueuses au niveau énergétique, l'habitat participatif ou intergénérationnel qui permet de favoriser l'accès à la propriété pour tous et de rompre l'isolement pour les personnes âgées. Et l'avenir du site de l'ancien Crédit Lyonnais reste toujours incertain dans sa destination future.

- **Le peu de progrès pour la circulation, la sécurité et l'agrément de la circulation piétonne.**

La piétonisation est dramatiquement faible dans le temps comme dans l'espace. Les trottoirs sont encombrés d'obstacles et trop souvent de largeur inférieure aux recommandations nationales (1,40 m). Le stationnement de véhicule y est fréquent. Beaucoup de franchissement à niveau manquent. Les zones de rencontres (zone 20) ne sont pas aménagées en conséquence ni expliquées (piétons prioritaires sur la chaussée). La voiture est omniprésente en centre-ville avec son cortège de nuisance : bruit, air pollué, dangers ... alors que les parkings sont nombreux en proximité immédiate.

Cette situation affecte en premier lieu les personnes rencontrant des difficultés pour marcher (personnes âgées, parents avec poussettes, personnes présentant un handicap ...). Dans le cadre du dispositif Citergies, le cabinet a d'ailleurs pointé du doigt le nombre de places de stationnement surdimensionné par rapport au nombre d'habitants.

Et comment comprendre la décision de piétonniser le quartier de la cathédrale lorsque les piétons y sont le moins présents c'est-à-dire la nuit ?

Engagements :

Valoriser les circulations douces. Priorité donnée aux piétons (développement des zones de rencontre, cheminements verts...).

Accélérer les aménagements pour les personnes à mobilité réduite (voiries, locaux, parkings, services...).

Intégrer le développement du centre-ville dans une démarche de transition énergétique en confortant les dessertes douces vers le centre-ville, les points de stationnements vélo et en expérimentant en lien avec les habitants et les commerçants des piétonisations ponctuelles et ciblées.

Aménager les voiries pour réduire la vitesse en ville.

- **Le peu de mesures pour favoriser le déplacement à vélo**

La location de vélo électrique proposé par Bayeux Intercom est un succès et nous saluons la mise en place large du « savoir rouler à vélo pour tous les enfants du primaire. Cependant on peut regretter que l'ensemble des mesures du plan vélo de 2013 (introuvable sur le site internet municipal) n'ait pas été totalement mis en œuvre pour faciliter l'usage de ce moyen de déplacement d'avenir pour tous.

Mais depuis le début du mandat, seule la piste cyclable le long du camping a été ajoutée ainsi qu'une bande cyclable pour accéder au COSEC et des bandes avenue de la Vallée des Prés mais qui ne répondent pas à la définition réglementaire de « bandes cyclables » (réservées aux cyclistes). Le nombre d'abris a été nettement augmenté mais les appuis-vélos sont presque absents de la rue principale et les « doubles sens cyclables » et « tourne à droite » ont connus très peu de progrès. Les accès aux établissements scolaires à vélo restent en général à aménager pour être moins dangereux. Une communication positive reste à faire sur ce mode de déplacement. Enfin associer les usagers cyclistes au plus près des projets et réalisations nous semble indispensable pour avoir des aménagements répondant au mieux aux besoins.

Engagement :

*Poursuite et accélération du plan vélo, de l'aménagement de pistes cyclables et de l'installation de stationnements et abris vélos. Poursuivre à l'échelle du territoire le développement d'un réseau de circulations douces. Aide à l'achat de vélos électriques et de vélos cargos. **Augmenter de dix kilomètres les pistes et bandes cyclables et doubler le nombre d'abris couverts.***

- **Les insuffisances de la démocratie locale**

Les décisions sont préparées en cercle très restreint, les commissions étant un lieu de simple explication et le conseil municipal une chambre d'enregistrement sans presque aucun débat. Si des réunions d'informations sont bien organisées sur certains projets, elles ne le sont pas à l'origine mais une fois le projet élaboré et souvent réduite à certaines catégories de citoyens (les riverains, les commerçants ...). Le comité citoyen mis en place s'est vu limité à un seul sujet très limité (la végétalisation) avec de maigres résultats à ce jour. Le conseil des sages n'est pas sollicité ni ses propositions suivies.

Quant au maire, ses remarques vis-à-vis des interventions des élus de notre liste sont souvent inutilement blessantes et polémiques pour des citoyens qui doivent conjuguer vie de famille, vie professionnelle et rôle d'élu en suivant des dossiers complexe sans moyens à disposition. Rappelons que les élus de notre liste, du fait de la prime majoritaire, seraient deux fois plus nombreux avec une représentation proportionnelle (4/33 actuellement)

Engagements :

Créer un lieu de consultation démocratique sur les projets en cours. Renforcer l'implication des Bayeusains dans les projets de la ville et la construction des politiques publiques.

Poursuivre la concertation systématique sur les chantiers initiés par la ville.

Co-construire avec le conseil des sages et un collectif citoyen tiré au sort, de nouvelles formes de participation citoyenne.

3. **Ce qu'il reste à faire**

- **La recyclerie**

Nous y sommes bien sur très favorables.

Engagement : créer une recyclerie. La réparation mais aussi le troc, la location, le don, le prêt, la revente ou même la réutilisation du matériel dont on ne veut plus sont de bonnes manières de prolonger leur vie

- **Favoriser et investir dans la production d'énergies renouvelables**

On peut regretter qu'il ait fallu attendre une crise du prix de l'énergie lié au contexte international pour que la Ville se préoccupe enfin de la question de la sobriété. Se poser la question de la consommation énergétique de chaque bâtiment aurait dû être fait bien avant.

Aucun panneau solaire n'a été installé à ce jour sur les bâtiments municipaux. Pas de position favorable au développement de l'énergie éolienne sur le territoire ou de la méthanisation.

Engagement : Utiliser l'énergie solaire pour certains bâtiments publics et privés ou équipements techniques notamment en partenariat avec le SDEC ou certains acteurs privés. Utiliser l'énergie solaire pour l'éclairage public de sites particuliers (camping municipal...).

- **Végétaliser notre ville et ses abords**

Nous approuvons les débuts de réalisations dans ce domaine (passage de l'usine à gaz) mais il conviendrait d'être beaucoup plus offensif en accélérant la débitumisation de surfaces concédées à l'automobile à commencer par nos places publiques.

Engagements :

Développer des ilots de verdure. Plantation d'arbres en milieu urbain. Y associer les habitants. Travailler la notion de « forêt urbaine ».

Repenser la place de Gaulle et la place aux Pommés : Stationnement, traitement qualitatif.

- **Un accueil petite enfance en centre-ville**

Il est dommage que l'ancien site de « Graines d'Eveil » rue des Bouchers (ancienne école primaire), équipé d'une cuisine, ne soit pas resté un lieu d'accueil petite enfance complémentaire à la Halte-Garderie d'Argouges pour laquelle il y a une liste d'attente non négligeable. Pourquoi ne pas proposer le lieu pour une crèche autogérée entre jeunes parents ?

Engagement : Ouvrir un accueil pour la Petite Enfance (20 à 30 places) en centre-ville, aux horaires atypiques pour correspondre aux attentes des commerçants et salariés.

- **Les résidences intergénérationnelles**

Nous croyons beaucoup à ce type de logement pour le brassage qu'il permet, la convivialité et la mixité sociale.

Engagement : Favoriser l'émergence de logements intergénérationnels, un ensemble de logements conçus pour accueillir différentes générations (étudiants, familles, personnes âgées).

4. Le point noir : la fiscalité en forte hausse

Le constat est là dans le contexte que nous connaissons de forte inflation des produits alimentaires et de l'énergie :

- Multiplication par 3 de la partie intercommunale de la taxe foncière s'ajoutant à la révision des bases ; mais pour quels types de projet ?

- Augmentations des tarifs de l'eau et de l'assainissement en 2022 puis 2023

- Augmentations de la redevance ordures ménagères sans référence au volume de déchet de chaque habitant et de ses efforts pour les réduire

- Mise en place d'une nouvelle taxe, la GEMAPI, imposée par l'État et dont le taux est certainement promis à de fortes augmentations liées aux changements climatiques

Certes ces augmentations résultent de décisions de l'Intercommunalité mais nous remarquons que c'est le même président et qu'une diminution de la fiscalité des habitants de Bayeux aurait pu intervenir sans compromettre les finances de la ville qui connaissent une belle amélioration en 2022

*Engagement : **Pas d'augmentation des taux d'imposition**, sauf diminution drastique des dotations de l'état. Maintien d'un niveau d'investissement important. Préserver un endettement faible pour assurer l'avenir. Poursuivre les économies de gestion et la mutualisation de services avec Bayeux Intercom.*

5. Quelles sont nos attentes pour la fin de mandat ?

- Repenser les modes de déplacement en privilégiant les modes actifs (marche, vélo) et les transports collectifs qui doivent être réorganisés
- Revoir le plan de circulation en centre-ville pour y réduire le trafic de transit
- Avancer dans la piétonisation du centre-ville dans le temps comme dans l'espace
- Créer un espace en centre-ville pour proposer la vente de produits alimentaires de qualité et de proximité
- Associer mieux les habitants aux projets et aller au-devant de leurs attentes par exemple avec des budgets participatifs de quartier
- Développer l'écoconstruction et privilégier les matériaux locaux et peu énergivores
- Développer des expérimentation comme des toilettes sèches publiques sur certaines manifestations pour limiter l'usage de l'eau potable
- Mettre en place des événements de culture scientifique pour sensibiliser les habitants aux évolutions en cours